



Légende

- Limite communale
- AC1 - Monuments historiques
- ⊕ AC1 - Périmètre de protection des monuments historiques
- T1-Voie Ferrée
- A4 - Conservation des eaux, terrains riverains, cours d'eaux
- EL7 - Aligement des voies
- PT1 - Protection des centres de réception contre les perturbations électromagnétiques
- I4 - Réseau électrique
- T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement
- PN3 - PPRT Raffinerie Total & GPN**
- Emprise des industriels à l'origine des risques
- R1+L : Interdiction stricte sauf activité en lien
- R2+L : Interdiction stricte sauf activité en lien
- R3 : Interdiction stricte
- r1+L : Interdiction excepté activité industrielle
- r2 : Interdiction excepté activité industrielle
- r3+L : Interdiction excepté activité industrielle
- B1 : Autorisation sous réserve
- B2 : Autorisation sous réserve
- B3 : Autorisation sous réserve
- b1 : Autorisation
- b1-th+L : Autorisation
- b2+L : Autorisation
- b3 : Autorisation
- V : Recommandations

**Plan Local
d'Urbanisme**

Annexe n°2 : Plan des servitudes d'utilité publique
(1/7500)

**COMMUNE
DE GRANDPUITS-BAILLY-CARROIS**
Département de la Seine-et-Marne





Arrêt en date du :

Approbation en date du :

